

Descriptif technique

Dispositif d'éveil de vigilance conforme à la norme NF P98-351 en vigueur, matérialisant l'alerte podotactile à l'approche d'un escalier, d'une traversée piétonne ou d'un quai de transport collectif guidé, maritime ou fluvial par contraste visuel et détection au pied, à la canne et par les chiens-guides d'aveugles.

Clou podotactile en acier zingué traité anti-corrosion (400h RR au test du Brouillard Salin) recouvert d'un revêtement photoluminescent à tête antidérapante, à stries circulaires de 25 mm de diamètre et de 5 mm de hauteur, et pourvu d'une tige de 16-18 mm de longueur.

Restitution lumineuse dépendant de l'intensité et de la durée d'éclairage (artificiel ou naturel, sauf lumière rouge monochromatique et jaune sodium) permettant au produit de se charger et de s'activer.

Fixation par scellement chimique à l'aide d'un gabarit adapté.

Produit conforme à la norme NF EN 1838 (1999, Éclairage de secours).

Disposition des clous à déterminer par la maîtrise d'oeuvre en accord avec la norme NF P98-351 d'août 2010 en vigueur.

Dimensions

Hors tout : longueur 21-23 mm x largeur 25 mm.

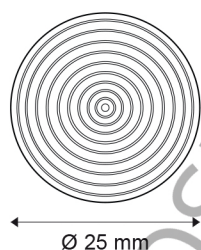
Tête : Ø 25 mm x hauteur 5 mm.

Tige : Ø 7,85 mm x longueur 16-18 mm.

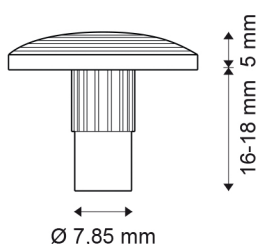
Hauteur hors sol : 5 mm.

Plans

Vue de dessus (éch. : 1) :



Vue de profil (éch. : 1) :



Matière / Finition

Acier zingué + revêtement photoluminescent.

Protection anti-corrosion (400h RR au test du Brouillard Salin).

Fixation

Scellement chimique à l'aide du mortier réf. RK EM après perçage du support et d'un gabarit conforme à la disposition prévue par la norme NF P98-351 en vigueur. Diamètre de perçage : 10 mm. Profondeur : 25 mm.

Teintes / Coloris

Teinte jaune pâle à la lumière.

Teinte lumineuse dans l'obscurité.

Usage

Intérieur.